



Malgré un rejet populaire sans précédent, le gouvernement HOLLANDE, VALLS/CAZENEUVE, TOURAINE, poursuit sans faiblir sa politique antisociale et répressive contre les droits des salariés, toujours sous couvert d'austérité.

À peine entrées en vigueur, les lois Rebsamen, Macron, El Khomri permettent aux employeurs, après avoir regroupé les instances représentatives du personnel, de dénoncer les usages et accords d'entreprises pour réduire le coût du travail.

Armés de ces lois régressives et complices des politiques gouvernementales de réductions budgétaires, les employeurs du secteur poursuivent le blocage des salaires, accompagnent la baisse des moyens qui provoque la dégradation des conditions de travail et la remise en cause de nos droits collectifs et de la Protection Sociale.

À l'inversion de la hiérarchie des normes s'ajoute la restructuration/réduction des branches professionnelles. Les résultats de la représentativité patronale attendus pour le premier trimestre 2017 provoquent d'ores et déjà un affrontement brutal et sans pitié entre les employeurs du champ sanitaire, social et médico-social à but non lucratif.

Dans ce contexte, les 14 et le 15 décembre 2016, FEHAP et NEXEM (fusion de la FEGAPEI et du SYNEAS au 1^{er} janvier 2017) ont décidé de promouvoir chacun à leur manière, séparément, mais de façon ostensible et sans retenue, leurs vellétés de prise de pouvoir hégémonique sur le secteur.

Les employeurs poursuivent ainsi leur collaboration sans faille aux politiques austéritaires qui les a vus et les voit encore s'attaquer aux conventions collectives, soutenir la loi travail et maintenir le blocage des salaires.

Leur volonté et leur détermination restent de casser tous les droits collectifs facteurs d'égalité, pour mettre en place des systèmes inégalitaires fondés sur les « compétences ». Qu'ils seraient les seuls à reconnaître, bien sûr ! Pour cela, ils veulent aujourd'hui « négocier » une Convention Collective Étendue couvrant tout le secteur, afin de faire table rase de nos conquêtes, et d'en finir avec les classifications structurées autour des Titres Nationaux et Diplômes d'État, garanties d'égalité entre tous les salariés.

Face à ces menaces, FO ACTION SOCIALE réaffirme ses positions et revendications en toute liberté et indépendance, dans la continuité des combats menés collectivement depuis le début de l'année 2016 contre la Loi Travail :

- **pour l'augmentation générale des salaires**
- **pour l'abrogation de la loi El Khomri, des lois Touraine, Rebsamen et Macron**
- **pour la défense et l'amélioration de toutes les conventions collectives du secteur**
- **pour la défense des Diplômes d'État et leur inscription dans toutes les conventions collectives du secteur : à qualification égale, salaire égal**

Face à la mise en œuvre de ces lois profondément rétrogrades pour les salariés, contre la remise en cause des droits collectifs et la destruction du secteur sanitaire, social et médico-social à but non lucratif :

Dans chaque établissement et service, construisons le rapport de force par l'action commune avec les organisations syndicales présentes à nos côtés et provoquons des Assemblées Générales pour discuter des moyens nécessaires à la satisfaction de nos revendications.

Après le succès du 8 novembre, et dans la perspective d'une mobilisation nationale en mars 2017, continuons notre travail d'information, de développement, de résistance. Tenons nous prêts à répondre à toute initiative interprofessionnelle.

Libre et indépendante de tout gouvernement ou parti politique, FO ne donnera aucune consigne de vote aux prochaines élections, et continuera de défendre les revendications en toutes circonstances.

La casse du Code du Travail, la destruction de la Sécurité Sociale, le morcellement de la République et de ses Services Publics, des Hôpitaux, de l'École Publique, le blocage des salaires, la destruction des Conventions Collectives,

ÇA SUFFIT !